

La perception des adolescents sur leur situation et celle des droits de l'enfant en France

Une enquête réalisée pour l'Unicef
France par TNS SOFRES auprès de 500
jeunes de 13 à 18 ans, du 20 au 23
octobre 2010.





Préambule

Unicef France et TNS Sofres réalisent auprès du grand public un baromètre sur les droits de l'enfant. Trois vagues ont été réalisées jusqu'alors en 1999, 2007, et 2009. En 2010, année de la Jeunesse, l'Unicef a choisi de donner la parole spécifiquement aux adolescents en interrogeant un échantillon de jeunes âgés de 13 à 18 ans.

Cette enquête leur donne la parole en s'intéressant à **leur perception** de la situation des droits de l'enfant en France et de la place des adolescents dans la société française.

Cette enquête a été réalisée du **20 au 23 octobre 2010** :

- **par téléphone**, comme pour le baromètre, afin de pouvoir comparer les perceptions des adolescents en 2010 à celles des adultes en 2009 ;
- auprès d'un échantillon de 500 adolescents **âgés de 13 à 18 ans** représentatif de l'ensemble des adolescents âgés de 13 à 18 ans en France (représentativité assurée par la **méthode des quotas** : sexe, âge, profession du chef de ménage, et stratification par région et catégorie d'agglomération).

La note qui suit présente les résultats de cette enquête, en établissant des comparaisons lorsque cela est possible avec les adultes (18 ans et plus) interrogés en 2009. Cependant, les deux études n'ayant pas été réalisées la même année, ces comparaisons sont données à titre purement indicatif.



Dans le contexte actuel de crise économique, les adolescents et les enfants peuvent se présenter comme des « victimes de l'ombre », pénalisés par un système sur lequel ils ont peu, voire pas d'emprise du tout. Alors que la pauvreté en France est en progression, dans quelle mesure, du point de vue des adolescents, impacte-t-elle les droits des enfants et des adolescents ? Comment cette situation est-elle perçue par les principaux concernés ? Et quel impact cela peut-il avoir sur leur perspective d'avenir ? Et sur les relations qu'ils entretiennent avec les adultes ? C'est à ces questions que l'étude menée par TNS Sofres pour Unicef France tente de répondre.

1) Le droit de pouvoir aller à l'école, une priorité pour les adolescents

- Interrogés sur les droits les plus importants à faire respecter dans le monde, **c'est le droit de pouvoir aller à l'école qui est considéré comme le plus important pour 71% des adolescents**, devant *le droit d'être protégé contre toute forme de violence* (65%) et celui du *droit d'avoir suffisamment à manger pour vivre* (60%).
- Plus loin dans le classement vient le *droit d'être protégé contre l'exploitation au travail* (49%), suivi par le *droit d'être dans le meilleur état de santé possible* (43%), le *droit d'être protégé en cas de guerre* (41%) et enfin le *droit de donner son point de vue en cas de divorce des parents, de placement dans une famille d'accueil* (38%).

➔ Ainsi, les adolescents semblent privilégier les droits fondamentaux de « leur quotidien » comme le droit à l'éducation. Perçue comme une source d'émancipation et de développement, l'accès à l'éducation apparaît comme une porte d'accès vers d'autres droits. C'est à travers le respect de ce droit et par là-même, une fois entré dans l'âge adulte, la capacité à trouver un travail permettant de subvenir à ses besoins, que les autres droits peuvent être respectés (*droit d'avoir suffisamment à manger pour vivre, droit d'être dans le meilleur état de santé possible*).



En deuxième position des droits les plus importants à faire respecter dans le monde, la protection contre la violence est jugée également primordiale pour les adolescents, peut-être parce que le monde adulte est un univers perçu comme hostile et que, dans le contexte actuel, la garantie du respect d'un tel droit fait figure de bouclier. Par ailleurs, l'on peut supposer que si le *droit d'être protégé en cas de guerre* est un des droits les moins cités, c'est parce qu'il leur paraît plus lointain, dans un pays en paix depuis plus de 60 ans, et que le *droit de donner son point de vue* leur apparaît secondaire face à d'autres droits plus vitaux.

- Si l'on s'intéresse au **regard des adultes**, il apparaît que **les trois droits de l'enfant considérés comme les plus importants à faire respecter dans le monde sont les mêmes que pour les adolescents, mais ils ne sont en revanche pas classés dans le même ordre et pas choisis dans les mêmes proportions.**
- Ainsi, en 2009, les adultes avaient jugé la *protection contre toute forme de violence* comme étant le droit le plus important (84%), devant *le droit d'avoir suffisamment à manger pour vivre* (75%) et en troisième « seulement » *le droit de pouvoir aller à l'école* (68%). Aussi, le *droit d'être protégé contre l'exploitation au travail* était jugé plus important par les adultes qu'il ne l'est cette année par les enfants (60% pour les adultes et 49% seulement pour les adolescents), même s'il est à noter que l'opinion des adolescents de 17-18 ans se rapproche plus de celle des adultes (58% des adolescents de 17 à 18 ans contre 41% des 13-14 ans choisissent ce droit comme étant dans le trio de tête des droits les plus importants à faire respecter dans le monde).
- Le *droit d'être protégé en cas de guerre* est plus important pour les jeunes (41%) que pour les adultes en 2009 (31%), de même que *le droit de donner son point de vue en cas de divorce des parents, de placement dans une famille d'accueil* (38% pour les jeunes et 16% seulement pour les adultes).



→ Ceci montre à quel point, bien qu'interrogé dans une perspective globale (les droits de l'enfant dans le monde), les interviewés qu'ils soient adolescents ou adultes, établissent une hiérarchie à travers le prisme de leur vie personnelle et des situations dont ils se sentent eux-mêmes le plus proches. Les priorités sont donc quelque peu différentes selon qu'on se place du point de vue des adolescents ou des adultes, avec dans l'ensemble, une hiérarchisation beaucoup plus nette chez ces derniers, signe que les adolescents ont plus de mal que leurs aînés à identifier les droits les plus importants à faire respecter.

2) La situation des enfants et des jeunes en France : une situation jugée globalement satisfaisante malgré le contexte de crise économique

- Alors que la pauvreté en France a augmenté en 2009, et touche particulièrement femmes et enfants, il reste des points d'optimisme dans un paysage global plutôt morose. Ainsi, la situation des enfants en France est jugée satisfaisante par les adolescents, pour la majorité des points sur lesquels ils étaient consultés. **Les deux situations jugées les plus satisfaisantes sont l'accès à l'éducation**, qui est considéré comme satisfaisant pour 96% des jeunes (dont 65% très satisfaisant), **et l'accès au soin**, jugé satisfaisant pour 96% des jeunes également, dont 58% très satisfaisant.
- Les situations suivantes sont également toutes jugées globalement satisfaisantes : *le fait d'être bien traité dans sa famille* (88%), *d'avoir un niveau de vie assez élevé pour vivre correctement* (83%), *de ne pas subir de violences à l'école* (81%), et *de pouvoir partir en vacances* (74%). **Cependant, moins de la moitié des adolescents considèrent ces situations très satisfaisantes (respectivement : 46%, 25%, 35%, 29%).**



→ Les adolescents continuent de se montrer plus positifs que leurs aînés - comme nous l'avons constaté l'année dernière dans l'étude réalisée auprès des Français de 15 ans et plus-, peut-être parce qu'ils se sentent protégés des effets de la crise par la cellule familiale qui fait écran et tente de les préserver des difficultés économiques. Même si le climat actuel est plutôt morose, les adolescents ont conscience de vivre dans un pays développé qui leur offre des conditions de vie plutôt satisfaisantes, notamment lorsqu'ils comparent leur situation à d'autres pays.

- **En revanche, la situation concernant l'avenir, et donc leur entrée dans le monde des adultes, est beaucoup plus nuancée.**

Ainsi, le fait de pouvoir avoir confiance dans l'avenir est la situation jugée la moins satisfaisante : plus d'un tiers des adolescents (37%) considèrent que les enfants en France ne peuvent pas avoir confiance en l'avenir. Manifestement, **le jugement positif en matière d'accès à l'éducation, de protection contre la violence comme d'accès au soin ne suffit pas à leur donner confiance en l'avenir** de leur génération. **S'ils se sentent préservés en tant qu'enfants/adolescents, il semble que l'arrivée à l'âge adulte soit plutôt anxiogène et laisse présager des jours plus difficiles.**

- Toutefois, concernant leur propre avenir, les adolescents sont plus confiants (74% d'entre eux disent se sentir confiants quand ils pensent à leur avenir), même si 16% seulement sont *très confiants*, pour 58% *plutôt confiants*. Plus on avance dans l'âge et plus cette confiance baisse : 82% des 13-14 ans ont confiance dans l'avenir (dont 23% *très confiance*), pour 78% des 15-16 ans (dont 15% *très confiance*) et seulement 61% des 17-18 ans (dont 10% ont *très confiance*).



→ Les adolescents se montrent donc plus confiants pour leur propre avenir que pour celui de leur génération dans son ensemble. Mais dans les deux cas, plus ils approchent de l'âge adulte et plus leur confiance diminue, ce qui dénote une inquiétude latente face à un avenir incertain, et loin de la sphère familiale qui les préserve encore aujourd'hui. Le contexte de crise actuelle n'est d'ailleurs pas pour rassurer le jeune adulte en devenir et pose la question de sa place future dans la société et de l'image que les adultes lui renvoie aujourd'hui.

3) Les adolescents jugent plutôt positivement les relations qu'ils entretiennent avec les adultes de leur entourage

Les relations entre les adolescents et les adultes semblent **plutôt positives** :

- D'une manière générale, les jeunes jugent plutôt positivement les relations qu'ils entretiennent avec les adultes, et en particulier avec ceux qu'ils connaissent bien, comme leur famille ou leurs professeurs : les sentiments évoqués sont positifs pour 92% d'entre eux, une proportion qui baisse toutefois à 54% lorsqu'il s'agit des adultes qu'ils voient tous les jours sans vraiment les connaître, comme les chauffeurs d'autobus ou les commerçants.
- Dans le détail, et concernant **les relations qu'ils ont avec les adultes qu'ils connaissent bien, le sentiment dominant est la confiance** pour 77% d'entre eux et la *complicité* pour 57% d'entre eux. Les sentiments d'*indifférence* (7%), d'*incompréhension* (7%) et d'*opposition* (7%) sont minimes. Le sentiment de *peur* est quant à lui inexistant (1%). **C'est cet environnement de proximité (famille, enseignants) qui forme cette « bulle protectrice » dans laquelle se trouvent les adolescents et qui contribue à leur regard positif sur la situation française.**



- Avec les adultes qu'ils voient souvent mais qu'ils ne connaissent pas, c'est plutôt l'**indifférence** qui domine (52%), suivie par la **confiance** (47%). 19% des adolescents estiment que la *complicité* décrit le mieux leur relation avec ces adultes, 10% l'*incompréhension*, et 6% la *peur*. Le sentiment d'*opposition* est le plus sentiment le moins ressenti : seuls 3% des adolescents considèrent que c'est ce qualificatif qui décrit le mieux leur relation avec les adultes qu'ils voient souvent mais ne connaissent pas. **Ainsi, les relations avec ces adultes « inconnus » sont certes, et tout naturellement, moins positives et moins fortes qu'avec l'entourage proche, mais elles n'en sont pas moins caractérisées par des sentiments positifs.**

- En revanche, si 95% d'entre eux estiment que les adultes *écoutent leurs avis*, ils ne sont que 53% à penser que les adultes *écoutent et prennent en compte leur avis*. 42% pensent que les adultes *écoutent mais ne prennent pas ou pas souvent en compte leur avis*. **La prise en compte des avis de l'enfant pour les sujets qui les concernent est pourtant un élément clé de la Convention internationale des droits de l'enfant et de l'idée de participation des enfants à la vie de la société qui les entourent. Selon l'enquête la perception des jeunes sur ce point est mitigée.**

4) Un discours public sur les enfants majoritairement jugé négatif ou neutre.

- **Quand on s'éloigne de la sphère quotidienne des adolescents et qu'on s'intéresse au discours public qui leur est consacré, le jugement est sévère.** Ainsi, seuls 8% des adolescents estiment que l'on parle *plutôt positivement* des enfants dans les médias. Au contraire, 41% jugent le discours public sur les enfants *plutôt négatif*, et 45% *neutre*.

- Sur cette question également, ce sont les plus âgés les plus critiques : plus on avance dans l'âge, plus les adolescents considèrent que l'on parle



plutôt négativement des enfants dans les médias : seulement 27% des 13-14 ans estiment que ce discours est *plutôt négatif*, contre 44% des 15-16 ans et 51% des 17-18 ans.

5) Les associations internationales, comme l'Unicef sont jugées les mieux placées pour garantir les droits de l'enfant

Près d'un adolescent sur 4 (24%) a déjà entendu parler de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), et ce **quel que soit leur âge**.

La notoriété de la CIDE est toutefois plus faible chez les adolescents que chez les adultes : en 2009, 34% de ces derniers avaient déjà entendu parler de cette Convention.

Le Défenseur des enfants, quant à lui, bénéficie également d'une notoriété bien meilleure chez les adultes que chez les adolescents : en 2010¹, 39% des adultes en ont déjà entendu parler, pour seulement 16% des jeunes.

Les acteurs jugés les mieux placés pour garantir les droits de l'enfant, selon les adolescents, sont en premier les associations internationales, dont les associations de défense des droits de l'enfant, pour 49% d'entre eux. Ce sont également les associations internationales qui étaient classées en premier par les adultes en 2009. En second, 41% des adolescents jugent *le personnel éducatif* le mieux placé pour garantir les droits de l'enfant, devant le *Défenseur des enfants* (33%), *les juges* (32%) et les *travailleurs sociaux* (32%).

En revanche, les *hommes et les femmes politiques* apparaissent peu crédibles à leurs yeux pour défendre les droits de l'enfant : seuls 6% des adolescents considèrent que ce sont les acteurs les mieux placés pour le faire. **Parce que le discours entendu dans les médias sur les enfants et adolescents leur paraît négatif, les adolescents n'ont que peu confiance en des**

¹ Etude sur le Défenseur des enfants réalisée par téléphone sur un échantillon de 1000 personnes âgées de 18 ans et +



personnages publics comme les hommes et femmes politiques, qui ont parfois tendance à les considérer dans leur globalité et tenir des discours stigmatisant sur les jeunes.

→ La confiance des adolescents pour la garantie des droits de l'enfant se porte donc davantage vers des acteurs de proximité et de terrain que vers des adultes qu'ils ne connaissent pas et en qui ils ont somme toute peu confiance. Il est à noter que cette plus grande confiance dans des acteurs de proximité s'observe, y compris chez les adultes, quel que soit le sujet, et a fortiori quand les acteurs identifiés sont considérés dans leur globalité. Il en va ainsi des hommes politiques, qui suscitent de la méfiance en général, mais de la confiance lorsqu'ils s'incarnent dans la figure d'un maire par exemple. Au total, la confiance s'établit davantage envers des acteurs qui « agissent », comme les associations, les éducateurs qu'envers des acteurs qui sont perçus comme tenant essentiellement un discours généraliste voire caricatural.

- Les adolescents jugent que c'est *le droit d'aller à l'école* qu'il faut prioritairement défendre dans le monde parmi les droits de l'enfant, peut-être parce qu'ils ont conscience de la situation favorable dont ils bénéficient en France en matière d'accès à l'éducation (96% jugent cette situation satisfaisante).
- Leurs relations avec les adultes sont jugées plutôt positives : des relations de confiance et d'écoute. En revanche, ils estiment que le discours public ne leur est pas vraiment favorable (seuls 8% le jugent positif à leur égard).
- Leur confiance dans l'avenir est bonne mais plutôt molle (74% ont confiance mais seulement 16% *tout à fait*), et diminue au fur et à mesure de l'entrée dans l'âge adulte. Cette faible confiance dans l'avenir pour les jeunes adultes, malgré une situation des droits de l'enfant en France jugée favorable, traduit une inquiétude



personnelle latente et des difficultés à se projeter dans un avenir éloigné de la sphère familiale, rassurante et protectrice.